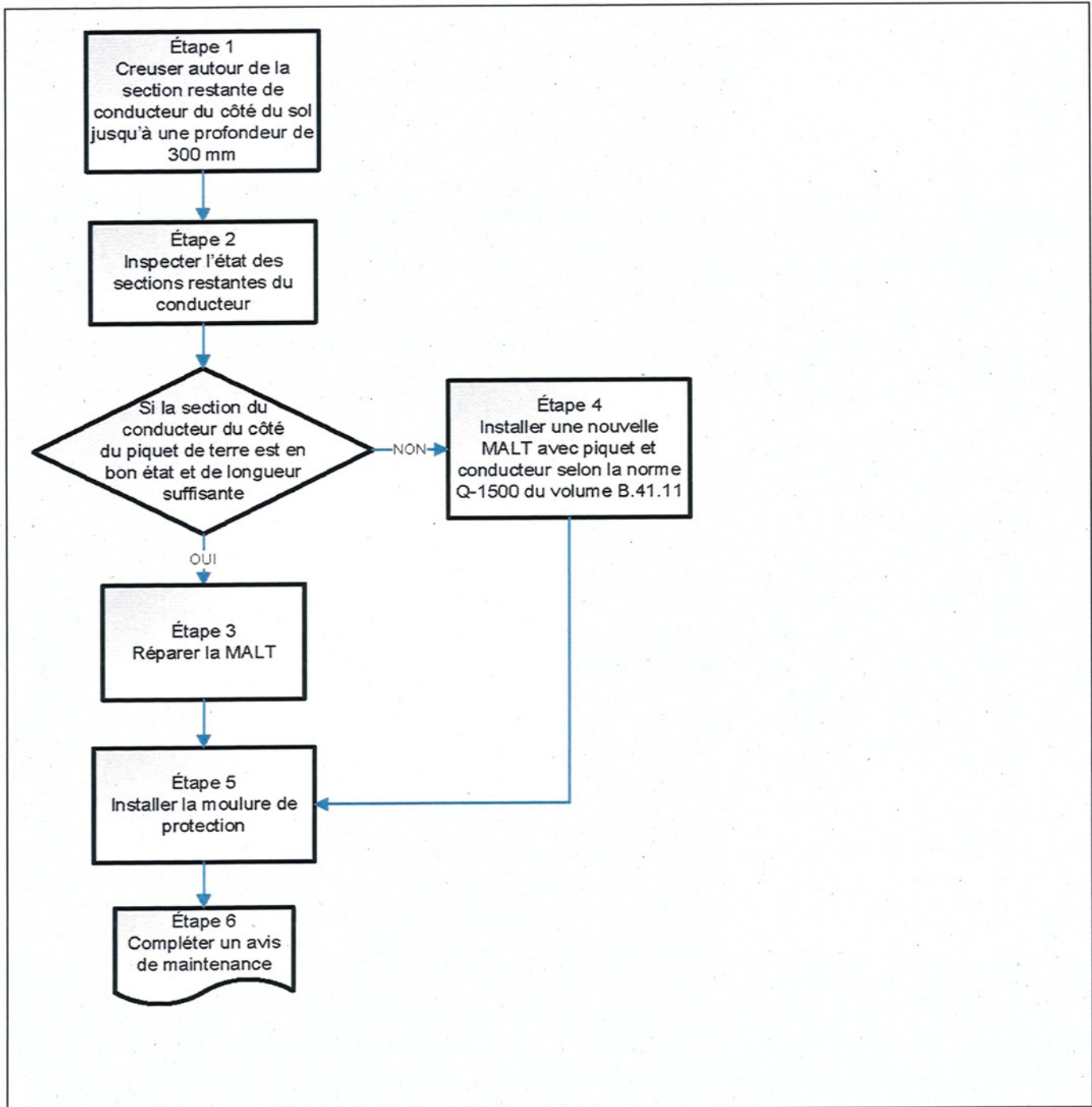


		<b>RÉPARATION DES MISES À LA TERRE ENDOMMAGÉES SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION</b>	No: <b>M Q 1210</b>	
			Volume: <b>B.41.12</b>	
<b>MÉTHODE</b>			Date: <b>09-2007</b>	Rev: <b>0</b>
Élaboration Jacques Beaulieu	Approbation 	<b>MISE À LA TERRE DU RÉSEAU</b>	Page: <b>1 de 3</b>	

**MISE EN GARDE:**

- AUCUNE RÉPARATION NE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE LORSQU'IL Y A RISQUE DE Foudre.**
- APPLIQUER LES MESURES DE SÉCURITÉ DE LA NORME D.25-05, SECTION 102-1.**



		<b>RÉPARATION DES MISES À LA TERRE ENDOMMAGÉES SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION</b>	No: <b>M Q 1210</b>	
			Volume: <b>B.41.12</b>	
<b>MÉTHODE</b>			Date: <b>09-2007</b>	Rev: <b>0</b>
Élaboration Jacques Beaulieu	Approbation 	<b>MISE À LA TERRE DU RÉSEAU</b>	Page: <b>2 de 3</b>	

### 1 Préparation



#### Note importante: aucun brossage des conducteurs étamés ne doit être effectué.

Creuser le sol autour de la section restante du conducteur de MALT (côté sol) jusqu'à une profondeur de 300 mm

### 2 Inspection

Inspecter l'état des sections restantes du conducteur de MALT;

#### État acceptable =

- Brins non endommagés (7 brins)
- Corrosion de surface pouvant être éliminée par brossage

### 3 Réparation






- Brosser le conducteur restant côté MALT
- Connecter ensemble à l'aide d'un manchon normalisé (SAP # 1057139) une longueur suffisante de conducteur étamé au conducteur restant côté MALT

#### Le port des gants isolants de classe 2 minimum est obligatoire pour effectuer l'étape suivante (c)

- Brosser et connecter avec un manchon le conducteur du côté neutre à la section du conducteur étamé
- Fixer au poteau à tous les 150 mm le conducteur de MALT sur une hauteur de 2m. À noter qu'il est recommandé de débiter la fixation par le haut vers le bas afin de dissimuler l'excédant dans le sol



		<b>RÉPARATION DES MISES À LA TERRE ENDOMMAGÉES SUR LE RÉSEAU DE DISTRIBUTION</b>	No: <b>M Q 1210</b>	
			Volume: <b>B.41.12</b>	
<b>MÉTHODE</b>			Date: <b>09-2007</b>	Rev: <b>0</b>
Élaboration Jacques Beaulieu	Approbation 	<b>MISE À LA TERRE DU RÉSEAU</b>	Page: <b>3 de 3</b>	



#### 4 Nouvelle MALT

- a) Installer un piquet de terre au besoin
- b) Raccorder au piquet de terre une longueur suffisante de conducteur étamé

**Le port des gants isolants de classe 2 minimum est obligatoire pour effectuer l'étape suivante (c)**

- c) Brosser et connecter avec un manchon le conducteur du côté neutre à la section du conducteur étamé
- d) Fixer au poteau à tous les 150 mm le conducteur de MALT sur une hauteur de 2m. À noter qu'il est recommandé de débiter la fixation par le haut vers le bas afin de dissimuler l'excédant dans le sol



#### 5 Moulure de protection

- a) Installer une moulure de protection mécanique à partir d'une profondeur de 300mm sous le niveau du sol.
- b) Fixer au poteau à tous les 150 mm la moulure de protection mécanique sur toute sa longueur

#### 6 Documentation

Compléter un avis de maintenance dans le système SAP-PM sous le code de cause "vandalisme" et le code d'objet "MALT conducteur"